44e Année - N° 3246. Le No 0,25 c. Paraît le Samedi 9 Janvier 1932

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sports - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
DOUZE francs par an
Etranger, port en sus.
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron N° 117. C. - C Postal Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur-Gérant : M. - Pascal LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, Paris, 2e
et au Bureau du Journal

— ANNONCES —
Judiciaires (la ligne).....1,25
Réclames (la ligne).....1,50
Commerciales (la ligne).1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

La Crise économique

La période des fêtes a, pour quelques jours détourné l'attention du problème angoissant qu'est la crise économique mondiale. Sans doute la France est-elle moins gravement atteinte que beaucoup d'autres pays mais il n'en est pas moins vrai qu'il importe de mettre fin au plustôt à la repercussion la plus grave de la crise : le chômage.

Pour cela il convient tout d'abord d'encourager de toute façon le retour aux travaux de la campagne de la main-d'œuvre qui ne peut être utilisée dans les villes. Pour les travailleurs des grandes agglomérations l'exécution des travaux du programme d'outillage national doit leur procurer les salaires qui permettront de mettre fin à l'allocation des indemnités de chômage ruineuses pour tout le monde, ruineuses pour la collectivité, plus ruineuses encore pour les bénéficiaires car leur modicité fait de l'ouvrier un consommateur plus que diminué puisqu'il ne peut pas se procurer avec elles les choses les plus essentielles à son entretien et à celui de sa famille Cette restriction forcée de la consommation ne peut que perpétuer le chômage. Au contraire avec les salaires en rapport avec sa production, la famille ouvrière connaîtra de nouveau le bien-être et sa consommation aidera à «faire marcher le commerce» comme il est dit vulgairement ; elle amènera fatalement dans la production et la distribution le rhytme régulier et normal qui est la condition de la prospérité générale.

Pour les campagnes l'effort des collectivités : Etat, département et communes doit se porter plus spécialement dans l'accélération des grands travaux d'intérêt général. Au premier plan de ces travaux se trouvent l'électrification et les travaux d'irrigation. De la sorte le hideux chômage qui risquerait de conduire le pays aux désordres et à la famine sera définitivement vaincu. C'est en effet par le travail et par le travail seul qu'on pourra sortir de la crise actuelle. Les allocations de chômage ne sont qu'un palliatif tout à fait momentané dont la prolongation outre mesure serait de nature à amener les pires catastrophes ; l'exemple de l'Angleterre doit nous servir de leçon. Le sterling qui faisait prime sur l'or dans le monde entier est tombé de 125 à 80 francs en peu de temps, vaincu par le « dolle » (allocation aux chômeurs) dont il avait été fait un véritable abus.

Que nos gouvernants sachent profiter de la leçon. Mais surtout que le programme des travaux se débarrasse de l'idée qui inspira les « Ateliers Nationaux » de 1848. Si l'on veut que l'exécution de ces travaux aide réellement à enrayer la crise il faut qu'ils se rapportent à des travaux utiles, à des « travaux qui paient », « qui rendent ».

Ceux que nous avons cité ci-dessus sont de cette nature. Aux salaires touchés par l'ouvrier correspondra vraiment un résultat qui sera lui aussi une source de production et de richesses pour la collectivité. C'est là l'unique moyen de sauver le pays en le délivrant du spectre du chômage. La situation est grave et mérite une attention soutenue. Les politiciens professionnels doivent mettre un terme à leurs discussions byzantines et à leurs querelles pour prendre des mesures immédiates et efficaces ; s'ils ne le font pas d'urgence, le suffrage universel chassera en 1932 ces mandataires incapables qui se sont, durant leur mandat, plus préoccupé de leurs intérêts personnels que de l'intérêt des populations qu'ils avaient mission de représenter.

Emile GALICI
Docteur en Droit ès-Sciences
Politiques et Economiques.
Lauréat de la Faculté de Paris.

Association des Commerçants et Industriels de Sisteron

Réunion. — Pour satisfaire aux demandes de renseignements de MM. les membres adhérents de l'Association des Commerçants de Sisteron nous rappelons que c'est mardi 12 Janvier à 21 heures, qu'aura lieu dans la salle des Variétés, une importante assemblée générale.

Les principaux dirigeants de l'Association des Commerçants de Manosque par solidarité, viendront nous apporter leur meilleur appui ; y il sera traité des principales questions intéressant les Commerçants et les Industriels.

Front unique — Mouvement coorporatif
Chiffre d'Affaires

Devant une crise economique sans précédent, devant les charges écrasantes que supportent les collecteurs d'impôts il est du devoir des intéressés de se grouper et de comprendre plus que jamais de la nécessité de s'unir.

•

Nous publions ci-dessous une résolution" prise en séance de Congrès National de la Confédération des Groupements Commerciaux et Industriel de France.

Congrès tenu dernièrement à Paris.

RESOLUTION

En vue d'opposer une propagande de sagesse et de raison à la campagne d'insinuations malveillantes et de procédés injurieux poursuivie par les coopératives de consommation contre le commerce régulier et de recueillir les ressources nécessaires à cette action.

Il est constitué, en accord commun entre la Confédération des Groupements Commerciaux et Industriels de France et l'Union des Intérêts Economiques, un « *Comité de Défense et de propagande* » ayant mandat de recueillir un fond de propagande alimenté par les souscriptions volontaires des groupements confédérés et par les subsides accordés par les syndicats intéressés aux mêmes fins.

Ce Comité aura pour objet principal et immédiat :

1° D'agir par tous les moyens que lui permettront ses ressources (articles de journaux, affiches, tracts, circulaires etc., etc..) en vue d'éclairer l'opinion publique souvent égarée par les grossiers sophismes des propagandistes de la coopération qui tendent à infliger aux commerçants un discrédit immérité ;

2° D'étudier les possibilités d'intenter des actions civiles contre les auteurs des diffamations dont les commerçants sont parfois l'objet et de réprimer les actes de concurrence déloyale dont ils sont victimes.

Ce comité, composé des membres des Bureaux de l'Union des Intérêts Economiques et de la Confédération, sera dirigé par le délégué à la propagande de ces deux organismes secondé par un trésorier choisi par eux.

Son fonctionnement sera déterminé par un « règlement intérieur » élaboré par ses soins.

Le Bureau Confédéral.

* * *

La protection du Commerce local. Les maires de la Rochelle et de St-Etienne n'ayant en vue que la Défense du commerce local viennent de prendre un arrêté interdisant toute vente de marchandises dans les hôtels, restaurants, cafés et autres établissements publics, à des vendeurs étrangers à la commune, non inscrits au rôle des Contributions directes de la ville, ni aux listes électorales.

Il arrive trop souvent, en effet, que des soi-disants commerçants font une concurrence déloyale aux commerçants patentés en allant de porte en porte ou bien en arrêtant les clients sur la voie publique pour offrir leurs marchandises.

Heureux pays ou des maires clairvoyants savent prendre des mesures de protection nécessaires envers les commercants sédentaires qui alimentent la caisse communale.

Le Président :
A. REYNAUD.

Comité de la Moto-Pompe

Avant de déclarer close la souscription de la moto-pompe il est de mon devoir de remercier publiquement tous ceux qui m'ont aidé dans cette tâche et de faire à chacun la part de mérite qui lui revient.

Le principal artisan de la réussite c'est le public sisteronnais dont la générosité ne s'est jamais démentie quand il s'est agi d'œuvres utiles à la prospérité ou simplement au bon renom de sa vieille et chère ville. C'est lui qu'il faut remercier et féliciter en premier lieu. En participant, à peu près unanimement, comme il l'a fait, à l'œuvre de la moto-pompe, il a montré en outre que, pour lui, la solidarité n'est pas une vaine obstraction.

Il convient de féliciter ensuite M. Pascal Lieutier qui, avec un désintéressement absolu et une exquise amabilité, a mis son journal à la disposition du Comité. Comment aurions-nous fait, sans le Sisteron-Journal, *pour faire connaître le but de notre œuvre et amener la masse du public à y participer, à la faire sienne ? M. Lieutier est un sisteronnais de race. Il incarne bien cet esprit fait de générosité et de solidarité dont nous venons de parler. Aussi le* Sisteron-Journal *a-t-il toujours largement ouvert ses colonnes à toutes les idées justes, à toutes les œuvres généreuses.*

Je dois remercier ensuite mes collaborateurs du comité et autres qui m'ont aidé par leurs conseils ou par leurs actes, ou dont les encouragements, à certains moments, m'ont été si précieux ! Est-ce que sans certain d'entre eux le concert-bal aurait eu le succès triomphal que l'on sait ? Est-ce que sans le dévouement et la tenacité de nos gracieuses quêteuses la souscription serait montée si haut ?

Je m'excuse de ne pas citer de noms car la liste en serait trop longue. Mais que tous reçoivent ici l'expression de ma profonde reconnaissance et que chacun trouve sa récompense dans la satisfaction du devoir accompli.

Quant à moi, je n'ai guère fait que donner le branle à une idée que d'autres avaient trouvée bien avant moi. Mon action personnelle se réduit donc à peu de chose et mon mérite n'est pas bien grand.

En résumé le succès de l'œuvre de la Moto-pompe est dû non pas à l'action d'un seul ou même de quelques uns, mais à la collaboration de tous.

Quelques personnes cependant sont restées sourdes à tous les appels du comité et ont refusé de participer à notre œuvre de sécurité publique. Je ne les en blâme pas. Je leur dédie simplement l'anecdote suivante qui à le mérite d'être vraie :

Dans une ville, pas très éloignée d'ici, une souscription avait été ouverte, comme à Sisteron, pour acheter une moto-pompe. Un des citoyens notables de la ville refusa ostensiblement d'y participer. Néanmoins, comme bien l'on pense, la moto-pompe fut achetée. Eh bien, savez-vous qui l'étrenna ? Ce fut précisément le citoyen qui avait refusé de souscrire. On dit que pour faire cesser des réflexions plutôt désobligeantes, il s'empressa de verser une somme importante à la caisse des Sapeurs-Pompiers.

N'eût-il pas mieux fait de souscrire ?

E. AUDIBERT

* * *

14me et dernière liste des souscriptions

Mme Vve Daumas, Sigoyers,	10
Auguste Siard née Martel à Marseille	40
Vve Richaud, La Coste,	10
Imbert Germaine (Avignon)	8
Mlle Joséphine Estellon	5
Compagnie P. L. M.	500

© VILLE DE SISTERON

MM. Alphonse Gustave	50
Richaud Henri	10
Plume Victorin	10
Bermond P. L. M.	5
Bontoux Octave	50
Eugène Chauvin (Algérie)	20
Total de la 14e liste	718
Report des listes précédentes	15.325,45
Total Général	16.043,45

Dernière liste de souscription recueillie en ville :

MM.	
Reymond Sylvain	10 frs
Mèlan	10
Tarquin Joseph	10
Faucon	5
Brochier Louis	10
Brochier Emile	20
Roux Noël	20
Phillipe Valentin	4
Put Maximin, Charron,	20
Durand Léonce	7
Chauvin Gustave	20
Figuière Lucien	15
Leydet P. L. M.	5
Césan	5
Tarquin	10
Lieutier Gustave	20
Lieutier Marcel	20
Brémond, laitier,	20
Para, cordonnier,	1
Anonyme	2
Heyriès Paul	10
Talon	5
Bicquand	5
Amoureux	5
Javel Laitier	10
Eysseric Félix	5
Richaud, cantonnier,	10
Andrieux	1
Ricaud	5
Renoux	4
Richaud Henri	20
Anonyme	5
Colombon	20
Meynier	5
Davin	5
Levens	5
Garçin	5
Garçin, électricien	10
Borel, cantonnier,	5
Figuière, cantonnier,	10
Béraud	1
Figuiere Joseph	5
Brouchon	2
Gillibert	3
Blanc Emile	10
Mmes	
Chastel, matelassière,	10
Lieutier Célina	10
Rolland Marthe	10
Rolland Julia	10
Vve Moulet	3
Foglio Baptistine	5
Bontoux Fanny	5
Isnard Méladie	5
Fabre Eugénie	10
Victoria Sylve	2
Latil Eugénie	10
Vve Martin	5
Vve Galois	2

La souscription est close.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Secours Mutuels. — Pour permettre à tous ceux qui auraient le désir de se prémunir contre les risques d'une opération chirurgicale aussi fréquente qu'imprévue, le Conseil d'administration de la société de Secours Mutuels de Sisteron (hommes), a décidé de créer dans son sein, une section spéciale se rattachant à la Caisse chirurgicale mutuelle de Nice et à laquelle pourront adhérer aussi bien les membres actifs que ceux qui se feront inscrire comme membres honoraires de la Société.

La Caisse chirurgicale, avec une modique cotisation (10 fr. par an) vous accordera :

1· Une indemnité forfaitaire d'intervention chirurgicale très élevée ;

2· les frais de Radio et de déplacement se rapportant à l'opération :

3· Une indemnité journalière de 25 francs par jour pendant 20 jours augmentée de la somme de 4 fr par jour payée par la société de Secours Mutuels à tous ses membres actifs ou honoraires, et ce, également pendant 20 jours.

Nous faisons un appel pressant auprès de tous ceux susceptibles de vouloir profiter des avantages fort appréciables qui leur sont réservés, et les invitons à assister à la réunion générale de la Société qui aura lieu le demain dimanche à 9 heures du matin dans une salle de la mairie et à laquelle tous renseignements utiles et complémentaires leur seront donnés.

Le vice-président, COLOMB.

Pour les Gâteaux des Rois

à la Confiserie **BROUCHON**
ils sont toujours bons
Les commander à l'avance.
Téléphone 57.

La fermeture des Boulangeries. — A la suite d'une demande collective des patrons boulangers tendant à la fermeture des boulangeries de la ville de Sisteron, M. Angeli préfet des Basses-Alpes a pris l'arrêté suivant :

Article 1er. — Les boulangeries de la ville de Sisteron seront fermées au public le lundi de chaque semaine.

.....

Article 3. — Le présent arrêté sera appliqué à partir du Lundi 21 Décembre 1931.

.....

Article 6. — MM. le Sous-Préfet de Forcalquier, le Maire de Sisteron, le commandant de gendarmerie, les inspecteurs du travail sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché dans la commune de Sisteron et notifié aux parties intéressées.

Le Préfet
(signé : ANGELI)

Tennis Club de Sisteron. Le bal annuel offert par le Tennis-Club de Sisteron à ses membres honoraires aura lieu le Mercredi soir 20 Janvier dans la salle du Casino.

Les personnes s'intéressant au Tennis-Club et qui n'auraient pas reçu leur carte de 1932 en temps utile pourront les retirer à l'entrée à partir de 20 h.

Ciné-Scout. — Demain dimanche Matinée à 4 h. et soirée à 8 h, 45

La direction du Ciné-Scoût pour satisfaire les amateurs, encore nombreux de beaux films muets commence une serie de vrais chefs-d'œuvre de l'écran

NÈNE

d'après le roman de Pérochon (Prix Goncourt) Réalisation de J. de Baroncelli.

Que personne ne sorte, comique

Dimanche prochain : Un film célèbre LE CAPITAINE RASCASSE.

Prochainement le film que tout le monde attend, MONTE-CHRISTO.

Sisteron-Vélo. Bal. — Cette société est heureuse d'informer ses membres honoraires qu'elle offrira un bal dimanche 10 courant à 21 heures dans la salle du Casino. Les personnes étrangères à la Société auront à acquitter leurs cotisations de membres honoraires.

Moustiers à Paris. — M. Marcel Provence donnera le mardi 12 courant à 2 h. 15 une conférence sur l'évolution des styles dans la faïence d'art de Moustiers, au Pavillon de Marsan, Palais du Louvre à Paris La conférence sera suivie d'une visite accompagnée de la collection Moustiers.

Service régulier Laragne-Marseille. — A partir de Dimanche 10 Janvier un service est créé entre Laragne et Marseille avec l'horaire suivant :

Départ Laragne 7 h. – Sisteron 7 h. 30
arrivée à Marseille 10 h. 30.
Retour, départ : Marseille, 16 heures.
Sisteron, 19 heures.
arrivée à Laragne, 19 h, 30.

Renseignements et bureau : Taxis GALVEZ, Sisteron.

Echo électoral. — C'est entendu, chaque semaine amènera son écho électoral et un candidat éventuel. Nous avons dit un jour qu'il y aurait de nombreux postulants à la timbale de 1932 et nous citions à l'appui de nos dires les noms de MM. Baron, Perchot fils et Gallet ; nous en sommes déjà au cinquième. Si ce train là continue nous nous demandons combien nous aurons de candidats la veille des élections ? Gare à la sélection.

Les cancans Sisteronnais vont aussi vite en pareille matière que ce que les esprits inventifs le permettent La semaine dernière, sous la foi d'amis qui avaient « vu » M. Torrès, nous annoncions sa candidature et sa présence à Sisteron Il n'en était rien heureusemenl car nos familiers. de vive voix et par lettre nous accusaient déjà de patronner une candidature sur laquelle nous faisions fausse route et qui n'envisageait pas la circonscription de Sisteron-Forcalquier,

Cette semaine il y a mieux : on a « vu » parait-il, Me Moro-Giafféri en compagnie d'un maire, conseiller général d'un canton voisin, qui annonçait officiellement la candidature du célèbre avocat, emninent député et ancien sous secretaire d'Etat.

Antérieurement, en 1928, il fut déjà question de Moro-Giafféri, et, s'il ne vint pas à Sisteron ce fut un mal entendu qui en fut la cause.

Mais que devient Baron dans tout ceci ; certains électeurs ne voudraient plus de lui, d'autres pensent au fils Perchot et à d'autres candidatures.

Néanmoins, malgré ce préambule, nous en sommes encore à la période des suppositions où tout est permis. A Sisteron on exagère ; nous avons l'imagination fertile et facile, les cancans et potins exercent leurs droits, mais autant en emporte le vent.....

Mariage. — Mardi matin a été célébré à la mairie le mariage de M. Lieutier Antonin, fils de M. Lieutier Frédéric, conseiller municipal, avec notre aimable et gracieuse concitoyenne Mlle Bontoux Aimée. A cette occasion il a été versé à M. le Maire : 50 fr. à répartir aux hospitalisés de l'hospice et 50 fr. à la Caisse du Sou des écoles laïque.

Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs souhaits de prospérité et de bonheur.

* * *

Une collecte faite pendant le repas de noce a produit la somme de 158 fr. qui a été versée entre les mains de M. le Maire et répartie de la façon suivante : 80 fr. à la caisse des Mutilés et Anciens Combattants et 78 fr. à titre de 2e versement à la société du Sou des écoles laïques. Ces dons viennent s'ajouter à ceux qui ont été versés entre les mains de l'Officier de l'Etat-Civil lors de la célébration du mariage.

Pour les enfants de nos écoles, pour les mutilés et A. C. merci.

Don. — M. Blanc Victor, père de Mlle Blanc Berthe, bénéficiaire du legs Hippolyte Roman a fait parvenir à M. le Maire la somme de 100 fr. à répartir par moitié entre la caisse des mutilés et A. C. et aux hospitalés de l'hospice comme argent de poche. Nos remerciements.

CASINO - CINÉMA

Ce soir samedi et demain dimanche en matinée et en soirée :

Eclair-Journal, actualités parlantes et sonores.

AGENCE IMMOBILIÈRE LA DISPARUE, Sketchs français

CHANSON DE FLEURS
avec SAINT-GRANIER

GARÇONS, PRESSONS..
— *dessins animés* —

2e PARTIE

DANS UNE ILE PERDUE

Un drame d'amour et de mort en un coin perdu de l'archipel Malais

* * *

La semaine prochaine :

Une révélation dans la comédie filmée avec l'actrice admirable ELVIRE POPESCO dans **MA COUSINE de VARSOVIE** cette comédie est pleine de charme.. de gaîté... et de jolies femmes...

l'UNION

comme tous nos **chocolats en tablettes** nos malakoffs, bouchées crème et praline, bâtons crême et nougat sont de qualité **absolument supérieure.**

VARIÉTÉS-CINÉMA

Ce soir Samedi et demain Dimanche en matinée et soirée.

Programme extraordinaire avec 2 grands films.

Eclair-Journal, actualités.

LE CONVOI TRAGIQUE superproduction dramatique d'aventures un film de classe qui plaira au public.

Venez voir : Un génial comique et des idées de génisse. Vous boirez du lait garanti pure joie lorsque vous verrez sur l'écran :

MA VACHE...., ET MOI cette grande fantaisie humoristique interprété par une bovidée sentimentale et **Buster Keaton.** C'est le film le plus drôle qu'on puisse voir sur le plancher des vaches.

Tous aux Variétés ce soir samedi et demain dimanche pour voir pour la première fois à Sisteron le génial comique qui ne rit jamais BUSTER KEATON.

La semaine prochaine encore 2 grands films : **Détective** et **Le Signal de Feu,**

REMERCIEMENTS
Sisteron-Turriers

Les familles SARLIN, SIGNORET et NURY, adressent leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui les ont assistés dans leur malheur à l'occasion du décès de

Madame Léontine SARLIN

survenu à Sisteron le 29 décembre 1931 à l'âge de 56 ans et inhumée à Turriers le 31 du même mois.

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

chirurgien-dentiste
Cabinet ouvert le Dimanche
Maison MARNEFFE, (Ancienne Poste)
quatre coins, Sisteron.

© VILLE DE SISTERON

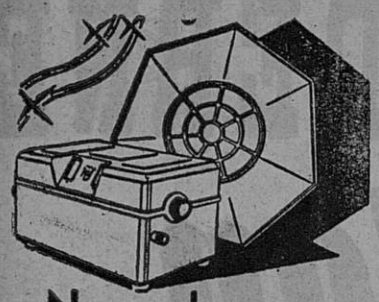

Ne parlez pas de T. S. F...

... si vous n'avez jamais entendu un poste secteur Philips équipé avec Miniwatt.
Demandez-nous une démonstration gratuite; elle ne vous engagera à rien mais vous pourrez dire votre mot.

PHILIPS

GARAGE
Marceau Scala
Rue de Provence
SISTERON
Distributeur prospecteur exclusif

Les
Agendas de Poche et de Commerce
Annuaire des Basses-Alpes
Almanach Vermot
Almanach Hachette
Mathieu de la Drôme
sont en vente à l'Imprimerie-Librairie
P. LIEUTIER Sisteron.
Joindre 1 fr. pour envoi par poste.

Dr Audibert ROUSSET
(nez - gorge - oreilles)
33, Bd Philipon, MARSEILLE.
Consultations :
MANOSQUE, Hôtel Pascal, tous les samedis matin de 8 à 10 h.
DIGNE, Grand Hôtel, tous les samedis après-midi de 14 à 17 h.
SISTERON, Hôpital, tous les Dimanches matin de 8 à 11 h

Appartements à Louer
convenant à un ménage de 2 à 3 personnes. Electricité, eau et cabinets.
S'adresser au bureau du Journal.

VIENT DE PARAITRE

L'ALMANACH
ANNUAIRE
du Sisteron-Journal

200 pages
Liste complète des commerçants et habitants principaux des Basses-Alpes. — Renseignements administratifs. — Foires et Marchés de la région. — Calendrier avec 64 pages en héliogravure. — Conseils pratiques. — Conseils du Docteur. — Conseils du Vétérinaire. — 8 pages en 4 couleurs. — *L'Oracle des Fantômes blancs.* — Comment trouver un fiancé, par Herminie Focke. — La Pêche. — L'Homme qui ne rit plus, par Jacques Jeanton. — La T.S.F. à la Chambre. — L'Homme qui sortait par le nez, par A. Bierce. — Le Mari de la Doctoresse, par Arthur Distres. — Sperino par Louis Nicollet, et de nombreuses autres nouvelles.

en vente partout 3 FR.

BUVEZ L'EAU MINÉRALE
de SAINT-PIERRE D'ARGENÇON
GARANTIE NATURELLE
Exempte de gazéification artificielle R. C. Gap N° 1468
Pour renseignements, écrire au Directeur de la Source de St-Pierre d'Argençon (H-Alpes)

BANQUE DES ALPES
Société anonyme au capital de 5 millions
Ancienne Banque
(CHABRAND et P. CAILLAT)
Siège Social à Gap, Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours :
- Embrun.
- Laragne.
- Saint-Bonnet
- Sisteron.
- Briançon (Ste-Catherine)
- Veynes
- Seyne-les-Alpes

BUREAUX AUXILIAIRES :
- GUILLESTRE (Lundi)
- SERRES (Samedi)
- La MOTTE du-CAIRE
- LUS-la-CROIX-HAUTE
- L'ARGENTIERE (samedi)
- BRIANÇON-VILLE

Opérations de Bourse
Paiement de Coupons
Encaissemente d'effets de Commerce
Location de Coffres-forts
Comptes-Courants Commerciaux
Dépôts de fonds avec intérêts
Achat et Vente de Monnaies Etrangères

Chemins de Fer P. L. M.

Gare d'Autocars de Megève

Le bureau des autocars P. L. M. de Megève, installé jusqu'ici au rez-de-chaussée de la mairie, vient d'être transféré dans un pavillon récemment construit dans le style du pays, à l'entrée du bourg, côte Sallanches, sur la Route nationale et qui mérite réellement le nom de " gare d'Autocars".

Les nombreuses voitures automobiles desservant Megève s'y arrêtent et peuvent y êtres garées dans le sous-sol

Au rez-de chaussée est installé, dans une élégante salle d'attente, un bureau de renseignements où il est possible de se procurer des billets directs et de louer des places comme à la gare de chemins de fer de Sallanches-Combloux, et une salle d'enregistrement et de livraison de bagages.

Imprimerie-Librairie P. LIEUTIER, Sisteron
-:- articles de bazar et de fantaisie -:-

CABINET DENTAIRE
E. CASAGRANDE
10 — Place de l'Horloge — 10
SISTERON — (Basses-Alpes)
Le mercredi, cabinet ouvert à St-Auban

Jardin à louer de suite. S'adresser à M. MOYNIER, au grand Jardin, Sisteron.

Etat-Civil
du 1e au 7 Janvier 1932

NAISSANCES

Maurice, Marcel, Henri Guigou, quartier de la Cazette ; Jean, Léon Bois, rue de la Mission ; Ginette, Henriette Bois, rue de la Mission ; Eliane, Aveline, Marie Jouve, rue Saunerie.

MARIAGES.

Lieutier Antonin, Frédéric, Louis, négociant à Sisteron et Bontoux Aimée Marie, Augusta s. p. à Sisteron.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Néant.

DÉCÈS

Théodore Reymond, 62 ans, quartier du Cô de Calin ; Jeannine, Angèle Pellotier, 18 mois, rue Droite.

A VENDRE
propriété avec bastidon sise aux Combes d'une contenance de 1845 cannes complantée en vignes et arbres fruitiers.
S'adresser à M. Auguste CHAUVIN, à la Coste, Sisteron.

En vente à la librairie P. LIEUTIER

L'ALMANACH - ANNUAIRE du SISTERON-JOURNAL
3 francs
Liste de tous les habitants et tous renseignements administratifs des Basses-Alpes

---

Maladies de la Femme
LE RETOUR D'AGE

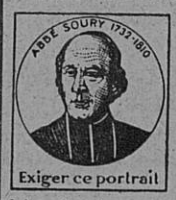

Exiger ce portrait

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du **RETOUR D'AGE**. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulières ou trop abondantes, bientôt la Femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut, sans plus tarder, faire une cure avec la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Nous ne cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de quarante ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit à des intervalles réguliers, faire usage de la **JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY** si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme, etc. Qu'elle n'oublie pas que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles : Tumeurs, Métrite, Fibrome, Maux d'Estomac, d'Intestins, des Nerfs, etc.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon { Liquide / Pilules } **10 fr 60**

Bien exiger la véritable **JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY** qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature *Mag Dumontier*

Aucun autre produit ne peut la remplacer 11

A louer présentement :
MAGASIN ET LOGEMENTS situés au Centre de la Ville.
S'adresser au bureau du Journal.

HERNIE

JE SUIS GUÉRI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le Grand Spécialiste, de PARIS, 44, Bd SÉBASTOPOL. En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action **bienfaisante** se réalise **sans gêne**, sans **souffrances** ni **interruption** de travail, les **hernies** les plus **volumineuses** et les plus **rebelles** diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu **complètement.**

Devant de tels résultats garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à **M GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h. à

DIGNE, 9 Janv, hôtel Boyer-Mistre,
SISTERON, 10 Janv. hôtel Modern' des Acacias,
MANOSQUE, 11 Janv. hôtel Pascal,
APT, samedi 23 Janv. hôtel du Louvre.

NOUVELLE CEINTURE PERFECTIONNÉE pour déplacements de tous organes.

TRAITÉ DE LA HERNIE franco sur demande à M. GLASER, 44, Bd Sébastopol. Paris.

© VILLE DE SISTERON

GRAND GARAGE MODERNE

Francis Jourdan

Avenue de la Gare - SISTERON

Concessionnaire de la S. A.

Exposition des nouveaux modèles — Outillage moderne — Station de graissage Técalemit Appareils Modernes -- Toutes fournitures — Pneus, toutes dimensions -- Réparations générales — Pièces de rechange des grandes marques -- Accumulateurs -- Monoplaque

Garage au mois -- Entretien -- Prix forfaitaire -- Location Taxis

VENTES — ECHANGE

© VILLE DE SISTERON

Le Gérant.

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire,